

Ensemble En Terre de Camargue

janv-fév-mars 2013

Aigues-Mortes

Le Grau-du-Roi / Port-Camargue

Saint-Laurent d'Aigouze

Le trimestriel de la Communauté de Communes

numéro

14

Culture, bibliothèques

Ports maritimes

Développement économique

Réseaux hydrauliques

Collecte des déchets, tri sélectif

Cuisine centrale

Restauration collective

Equipements sportifs, base nautique, Aqua-Camargue...

Bonne
Année
2013!

**Communauté
de communes**

Terre de CAMARGUE

■ La CCTC et l'emploi p.4

■ Colonnes semi-enterrées p. 7

■ Chemisage de réseaux p. 11

■ Voile, rame et pagaie p. 16

SOMMAIRE

HABITAT

Urbanisme et transfert de compétences p. 3

EMPLOI

Antenne MDEE p.4 et 5
Démarches p.6

CHRONIQUE DU TRI

Colonnes enterrées p. 7
Fête de l'Environnement p.7
Agenda 2013 p. 8 et 9
Tri sélectif et professionnels p.10

PORTS

Réaménagements en cours p. 10

RESEAU

Assainissement p.11
Eau Potable p.11

INSTITUTION

Délibérations p.12 et 13
Un nouveau DGS p. 13

DIVERS

Sécurité p. 14
Salle Camargue : agenda p. 14

CULTURE

Réseau des bibliothèques p. 15
Am Stram Gram : agenda p. 15

SPORTS D'EAU

Voile p. 16
Base Nautique p. 16

«Ensemble, en Terre de Camargue» est distribué dans les boîtes à lettre du territoire, mais il est possible que certaines personnes ne le reçoivent pas. Il est donc mis à disposition dans les Offices de Tourisme, les mairies, le Palais des Sports et de la Culture (Le Grau du Roi), divers commerces et les bâtiments intercommunaux gérés par la CCTC comme les bibliothèques, la salle Camargue, les ports maritimes de plaisance et Aqua-Camargue.



Edito

du Président de la CCTC

Je souhaite initier ce premier bulletin de l'année par les mots suivants : «Que l'humain soit privilégié, Que la raison l'emporte, Que la sagesse rayonne, et que le regard sur autrui s'impose». Dans la période préoccupante que nous vivons, voici les vœux que je formule pour

cette année 2013.

L'année 2012 a été marquée par de nombreux événements marquants à l'échelle internationale et nationale. Sur un plan local, nous avons fêté les dix ans de la Communauté de Communes qui regroupe en son sein nos trois communes, à la fois si proches et si diverses, afin de mettre en œuvre une politique d'aménagement globale du territoire cohérente et pérenne.

Parmi les compétences obligatoires de la CCTC, l'aménagement du territoire est au cœur de nos préoccupations. Cela se traduit notamment par notre action en faveur du développement économique et de l'emploi qui prend la forme d'un partenariat avec la **Maison de l'Emploi et de l'Entreprise (p.4, 5 et 6)**. Autre domaine d'importance que nous gérons : celui de la gestion des déchets. La CCTC expérimente des solutions innovantes et esthétiques au sein des 3 villes en implantant les premiers **Points Tri enterrés (p. 7)**. Toujours en matière d'aménagement, elle a poursuivi ses efforts tout au long de l'année 2012 en matière d'équipement de ses **ports maritimes de plaisance (p. 10)**. Elle poursuit également sa politique d'aménagement en matière de réseaux, avec des **chemisages (p.11)** effectués sur tout le territoire et de nouveaux approvisionnements en **eau potable (p. 11)**.

Et puis, la Communauté de Communes, outre l'aménagement du territoire, a pour mission d'améliorer le quotidien et le cadre de vie de tous. Elle agit de diverses manières pour nos enfants, indirectement en préparant l'avenir du territoire et directement en leur offrant diverses opportunités d'apprendre, d'expérimenter, tout en s'amusant... Réseau des **bibliothèques (p. 15)**, programmation culturelle **Am Stram Gram (p. 15)**, activités sportives, comme la **voile (p. 16)**, **l'aviron et le kayak (p.16)**...

Bonne années à toutes et à tous,

Léopold ROSSO

Président de la Communauté
de Communes Terre de Camargue
et Conseiller Général
du Canton d'Aigues-Mortes

Ensemble En Terre de Camargue

■ Directeur de la publication:
Enry Bernard-Bertrand

■ Comité de Rédaction:
Enry Bernard-Bertrand, Renaud Lafuente, Léopold Rosso,
Service communication CCTC

■ Conception, graphisme et mise en page:
Service Communication CCTC

■ Photos :
Service Communication CCTC,
et mentionnés.

■ Illustrations:
Service Communication CCTC

■ Impression:
JF Impression, Montpellier
Tél : 04 67 27 34 11

■ Dépôt légal : janvier 2013

■ ISSN: 1967-7073

■ Edité à 17 000 exemplaires

■ Service Communication
Communauté de Communes
Terre de Camargue
26, quai des croisades
30220 AIGUES-MORTES
Tél: 04 66 73 91 38
Fax: 04 66 53 81 97
communication@terredecamargue.fr

CHANGEMENT A NOTER

URBANISME / DROIT DES SOLS

Désormais, l'instruction des dossiers se fera dans votre mairie d'appartenance



A compter du 1er janvier 2013, suite à une modification des statuts de la Communauté de Communes, l'instruction des dossiers relatifs aux questions d'urbanisme sera effectuée par les services urbanisme des mairies des communes concernées.

Le service «Droit des sols» situé au rez de chaussée de la Communauté de Communes, 26, quai des croisades est donc transféré, avec son personnel, sur les mairies des communes membres.

Pour plus de renseignements, la Communauté de Communes vous engage à prendre contact avec l'accueil téléphonique de votre mairie qui vous redirigera vers le service urbanisme municipal.



A qui s'adresser ?

Pour Aigues-Mortes:
DUST (Direction Urbanisme & Services Techniques)
Centre technique municipal
100, chemin du Bosquet
30220 Aigues-Mortes
Tel : 04 66 53 52 51
Fax : 04 66 53 48 71

Pour Le Grau du Roi et Saint Laurent d'Aigouze:
Hôtel de Ville de Le Grau du Roi
Quai Colbert
30240 Le Grau du Roi
Tel : 04 66 73 17 08
Fax : 04 66 51 03 99

Dispositif «Habiter mieux»

Propriétaires occupants, faites des économies d'énergie !



Factures d'énergie importantes, isolation défectueuse, système de chauffage non performant, logement vieillissant... Le Conseil Général du Gard et l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) financent sur le territoire hors agglomérations du département le programme *Habiter Mieux*. Il s'agit

d'un dispositif d'aide aux travaux d'amélioration thermique des logements.

Ce programme peut vous concerner si vous êtes propriétaire occupant relevant des revenus plafonds définis par l'ANAH (cf. www.gard.fr) et que votre logement, mal isolé ou mal chauffé vous coûte trop cher en énergie.

Les différents partenaires de l'opération offrent aux propriétaires concernés des aides financières

pour les travaux qui correspondent au programme. Vous avez aussi la possibilité de vous faire assister : Habitat & Développement est chargé par le Conseil Général d'animer ce dispositif et d'aider les propriétaires dans leurs démarches. Les aides peuvent être de 20 à 35 % du montant des travaux, plus une prime de 2 600 € (dans la limite de 20 000 € de travaux). Le CG30 a déjà versé 500€ à un propriétaire graulien en 2012.

Si vous désirez savoir si vous pouvez être bénéficiaires (il existe des conditions à respecter: plafond de ressources et travaux permettant un gain de performance énergétique du logement d'au moins 25 %), vous pouvez prendre contact avec Habitat et Développement au 04 66 21 92 70 (le mardi de 9h à 12h et le jeudi de 14h à 17h) ou par courriel : contact@habitatetdeveloppement.fr.

Emploi

L'ACTION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PASSE PAR LE PARTENARIAT

La Communauté de Communes Terre de Camargue mène des actions dans le cadre de sa compétence en matière de **développement économique**.

Outre la cellule dédiée au Développement économique et à la Zone d'Activités Terre de Camargue, la CCTC agit en faveur de l'**emploi**. Elle a donc signé, avec les autres membres fondateurs un partenariat avec la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise (MDEE) du Pays Vidourle Camargue afin d'accompagner et de faciliter les démarches des entreprises liées à leur implantation et à la création d'emploi. Dans ce cadre, elle accueille une **antenne de la MDEE** au rez de chaussé de son siège, 13 rue du port à Aigues-Mortes.



La Maison de l'Emploi et de l'Entreprise

■ En 2010, la Communauté de Communes Terre de Camargue, en association avec les Communautés de Communes Pays de Sommières et Petite Camargue décident de mettre en commun leurs efforts au service de l'emploi au sein du Pays Vidourle Camargue.

■ En association avec l'Etat, Pôle Emploi, la Mission Locale Jeune Petite Camargue, la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise (MDEE) est créée.

■ Pour plus de proximité, cette dernière est représentée sur le territoire par 3 antennes situées à Vauvert, Sommières et Aigues-Mortes.



Le PLIE

Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

**... vous souhaitez
bénéficier d'un
accompagnement
renforcé**

Une action spécifiquement dédiée aux personnes les plus éloignées de l'emploi peut être mise en place avec le soutien de la CCTC.

L'équipe peut vous prévoir un RDV sur simple demande.

L'action pour l'emploi saisonnier

**... vous êtes employeur
ou travailleur saisonnier**

La Maison du Travail Saisonnier, située quai de Latre de Tassigny, Le Grau du Roi, est spécifiquement dédiée à l'emploi saisonnier et accueille le public les mardis et mercredis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 et les jeudis et vendredis de 9h à 12h.

La Mission Locale

sur rendez-vous

**... pour les -26 ans
sortis du système**

Un accompagnement en matière d'orientation, et / ou d'emploi.

L'antenne MDEE « Terre de Camargue »

13 rue du Port à Aigues-Mortes

Afin de faciliter vos démarches, un seul numéro :

04 66 53 61 38



Cécile Toureille, Bettina Gros, animatrices Espace Accueil MDEE,
Christel Martin, responsable d'antenne MDEE et MTS
et Rharib El Marouani, référent MTS

Une équipe de proximité

Composée de 4 personnes dont 3 agents de la Communauté de Communes mis à disposition, l'équipe informe, accompagne et oriente les demandeurs d'emploi, salariés ou chefs d'entreprises.

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30, fermée le jeudi après-midi.

Lieu d'accueil et de rencontre

Au sein de l'antenne sont assurées des permanences de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI), de la Chambre de Métiers, de la Boutique de Gestion et de la Mission Locale Jeunes (MLJ), sur rendez-vous.



La VAE

Validation des Acquis de l'Expérience

... vous souhaitez faire reconnaître votre expérience professionnelle par un diplôme

Une permanence mensuelle est assurée au sein de la MDEE. L'équipe peut vous prévoir un RDV sur simple demande.

La création d'entreprise

... vous êtes intéressé par la création ou la reprise d'une entreprise

La MDEE vous guide (par téléphone ou dans le cadre d'un RDV à votre convenance) en vous orientant vers les bons interlocuteurs qui interviennent sur le territoire : CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie), Chambre de Métiers du Gard, Boutique de Gestion. Des informations collectives sont également proposées régulièrement tout au long de l'année.

MLJ
Jeune

scolaire
personnalisé
de formation

JE CHERCHE UN EMPLOI

Comment initier ma démarche ?

1

Je m'inscris à Pôle Emploi

L'équipe de la MDEE peut m'aider dans mes démarches d'inscription.

Je téléphone au **39 49** pour m'inscrire à Pôle Emploi.

2

Je construis mon CV et mes lettres de motivation

Je peux demander une inscription à un atelier spécifique dispensé par Pôle Emploi.

Je peux m'inscrire aux «ateliers informatiques» de la MDEE

3

Je consulte les offres et y réponds

Je crée mon espace Emploi sur le site de Pôle Emploi (si je n'ai pas d'ordinateur, je peux utiliser les ordinateurs en libre accès de la MDEE).

JE CRÉE OU REPRENDS UNE ACTIVITÉ

Comment monter mon projet ?

1

Je me renseigne et je rencontre les partenaires

La MDEE est un lieu de rencontre qui propose :

- Les *Matinales de la Création* animées par la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie), la CMA (Chambre de Métiers et de l'Artisanat) et la Boutique de Gestion (informations sur la création d'entreprise);

- Les *Ateliers du Réseau des Métiers Gardois* (étude de marché, statuts, financements...);

- Des *rendez-vous sur place* avec la CMA, la Boutique de Gestion ou la CCI prenant place à la MDEE.

SE FORMER PAR ALTERNANCE

Par où commencer ?

1

Je me renseigne

Auprès de la MDEE ou de mon conseiller Pôle Emploi. Je me rends au salon FAIRE (Formation Alternance Information REencontre) organisé par la MDEE en juin.

2

J'entre en contact avec la MLJ Petite Camargue qui :

- accompagne les - 26 ans dans la définition des projets professionnels;
- informe sur les manifestations organisées par les organismes de formation par alternance;
- propose des offres d'emploi et met en relation avec des employeurs;
- accompagne tout au long du contrat;
- peut conseiller un employeur pour la mise en place des contrats en alternance.

Afin de faciliter vos démarches, un seul numéro :

04 66 53 61 38

JE ME FORME, JE ME RÉ-ORIENTE

Comment définir un projet professionnel ?

1

Je me renseigne

En venant à l'antenne de la MDEE, je peux consulter la documentation, bénéficier des conseils de l'équipe qui me renseignera sur les différents partenaires susceptibles de m'aider dans mes démarches (ateliers du Réseau des Métiers des Pays Gardois etc.). Un service est dédié aux - de 26 ans la MLJ (Mission Locale Jeunes Petite Camargue). L'équipe peut m'aider à prendre les RDV avec ces différents partenaires.

2

L'accompagnement personnalisé

Je dois me rapprocher de mon conseiller Pôle Emploi ou de mon correspondant de la MLJ. Je pourrais alors faire une demande de :
 - stage de définition de projet professionnel;
 - ou de Prestation d'Accompagnement Personnalisé de Pôle Emploi.



FORUM DE L'EMPLOI : 19 mars 2013

Le Forum de l'Emploi se tiendra mardi 19 mars 2013 au Palais des sports et de la culture à Le Grau-du-Roi. Cette année la CCTC a accordé une subvention à l'organisation du Forum de 3000 €. 1000 offres d'emploi et 80 employeurs devraient être présentés lors de l'évènement.

> infos : 04 66 53 61 38



CHRONIQUE *du* tri

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES FAIT SA CHRONIQUE DU TRI

Tri sélectif *des colonnes enterrées sur le territoire*

Le président de la CCTC, Léopold Rosso a souhaité lancer un programme d'amélioration du matériel de collecte d'apport volontaire des déchets recyclables sur les 3 communes membres du territoire.

Une première série de 9 Points de Tri enterrés (3 par ville), alliant proximité et esthétique est en cours d'installation.

Ce projet a été l'occasion d'un travail collaboratif entre la CCTC et les communes. En effet, la CCTC, dans le cadre de sa compétence de collecte des déchets ménagers fournit les colonnes enterrées d'apport volontaire tandis que les communes réalisent les travaux de génie civil pour la mise en place de ces colonnes.

Chaque Point Tri enterré comprend une colonne de tri du verre, une colonne de tri du papier (journaux, magazines, revues) et une colonne de tri des emballages. Les sites d'implantation ont été choisis par les communes, en fonction de l'accessibilité pour les usagers, de la praticité de la collecte et en tenant compte des contraintes de réseaux et de circulation.

« Avec seulement 9 kg de déchets recyclés par personne et par an, notre territoire se place, malheureusement, parmi les «mauvais élèves» du tri. Nous déployons beaucoup d'efforts, et parmi ceux-ci, cette dernière initiative qui devrait permettre à la fois d'améliorer le service offert aux usagers et d'encourager le tri » a déclaré Léopold Rosso.



Equiperment de site à Saint Laurent d'Aigouze : Léopold Rosso (au centre) entouré par Jacques Hugon, Noël Géniale, Annie Brachet et Alain Fontanès

Mutualisation

Afin maîtriser la dépense publique locale au mieux, ce projet a fait l'objet d'une collaboration entre services issus de collectivités différentes. En effet, les services de commande publique des 3 communes et de la CCTC, ainsi que le service Environnement ont travaillé dans une véritable démarche d'optimisation des moyens. De plus, le génie civil a fait l'objet d'un groupement de commande afin de réduire les coûts globaux.

Avantages des colonnes semi-enterrées

- Préserver l'harmonie architecturale avec des bornes discrètes;
- Libérer l'espace public de l'encombrement des Points Tri classiques;
- Augmenter le confort des usagers en offrant un dispositif accessible à tous, 24h sur 24h et en réduisant les impacts visuels, olfactifs et sonores;
- Optimiser les tournées de collecte;
- Améliorer les conditions de travail des opérateurs;
- Réduire les temps de collecte;
- Inscrire le territoire dans une démarche éco-citoyenne innovante.



Pré-programme de la Fête de l'Environnement / 4ème édition

Samedi 6 avril : Marche à la découverte du lac de Salonique (Le Grau du Roi), apéritif musical et pique nique, lâcher de pigeons, animations autour du tri sélectif;

Dimanche 7 avril : Nettoyage des berges du Vidourle (à pied, à vélo ou en kayak), grillades;

Mardi 9 avril : «Gratifieria» : une journée pour donner, recevoir, recycler (Parking salle Camargue à Aigues Mortes de 8h30 à 17h30 avec la Croix Rouge et l'ASAP), exposition de voitures électriques (Renault, Peugeot, Citroën);

Mercredi 10 avril : Nettoyage des plages avec les centres de loisir, goûter bio (offert par Mac Donald);

Jedi 11 avril : Animations en classes primaires (Le Grau du Roi), éco-balades à vélo avec le collègue (Aigues-Mortes);

Vendredi 11 avril : Soirée de clôture au Casino Flamingo (sur invitation).

tri sélectif

Je m'équipe en bac ou sac jaune, j'utilise les Points Tri et les Points Eco-Textile installés sur tout le territoire et en fin, j'évite les erreurs de tri, coûteuse pour la collectivité...

04 66 73 91 28

Communauté
de communes
Terre de CAMARGUE

Le réduis mes...

Une bonne résolution
pour 2013
déchets

encombrants

Je me déplace en déchèterie ou je profite de la collecte en porte en porte en prenant obligatoirement RDV au préalable avec le prestataire de la CCTC.

N° Vert 0800 004 227

janvier

M	1	Jour de l'en	
M	2		
J	3		1
V	4		
S	5		
D	6	Fête des Rois	
L	7		
M	8		
M	9		2
J	10		
V	11		
S	12		
D	13		
L	14		
M	15		
M	16		3
J	17		
V	18		
S	19		
D	20		
L	21		
M	22		
M	23		4
J	24		
V	25		
S	26		
D	27		
L	28		
M	29		
M	30		5

février

V	1	Chandeleur	
S	2		
D	3		
L	4		
M	5		
M	6		6
J	7		
V	8		
S	9		
D	10		
L	11		
M	12		
M	13		7
J	14		
V	15		
S	16		
D	17		
L	18		
M	19		
M	20		
J	21	Maré Gras	
V	22		
S	23		
D	24		
L	25		
M	26		
M	27		
J	28		
	29		
	30		
	31		

mars

V	1		
S	2		
D	3		
L	4		
M	5		
M	6		10
J	7		
V	8		
S	9		
D	10		
L	11		
M	12		
M	13		
J	14		
V	15		
S	16		
D	17		
L	18		
M	19		
M	20		
J	21		12
V	22		
S	23		
D	24		
L	25		
M	26		
M	27		
J	28		
V	29		
S	30		
D	31		

avril

L	1	Lundi de Pâques	
M	2		
M	3		
J	4		
V	5		
S	6		
D	7		
L	8		
M	9		
M	10		
J	11		
V	12		
S	13		
D	14		
L	15		
M	16		
M	17		
J	18		
V	19		
S	20		
D	21		
L	22		
M	23		
M	24		
J	25		
V	26		
S	27		
D	28		
L	29		
M	30		

mai

M	1		
J	2		
V	3		
S	4		
D	5		
L	6		
M	7		
M	8	Victoire 1945	
J	9	Ascension	
V	10		
S	11		
D	12		
L	13		
M	14		
M	15		
J	16		
V	17		
S	18		
D	19		
L	20		
M	21		
M	22		
J	23		
V	24		
S	25		
D	26		
L	27		
M	28		
M	29		
J	30		
V	31		

juin

S	1		
D	2		
L	3		
M	4		
M	5		
J	6		
V	7		
S	8		
D	9		
L	10		
M	11		
M	12		
J	13		
V	14		
S	15		
D	16	Fête des pères	
L	17		
M	18		
M	19		
J	20		
V	21		
S	22		
D	23		
L	24		
M	25		
M	26		
J	27		
V	28		
S	29		
D	30		

Communauté
de communes
de CAMARGUE

**Une bonne résolution
pour 2013**

toxiques

Je réduis le poids de ma poubelle en compostant les déchets organiques... Je commande un composteur individuel de jardin ou un lombricomposteur d'appartement...

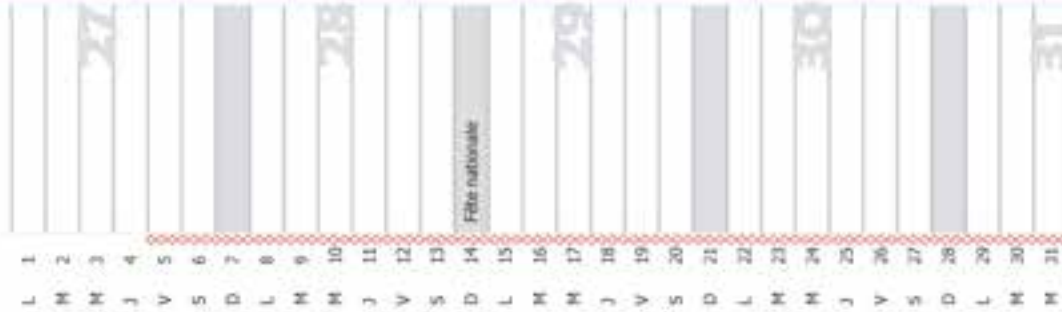
l'adopte les gestes indispensables face à l'élimination des déchets toxiques (piles, néons, lampes, batteries, peintures, solvants, acides, huiles de vidange, déchets d'équipement électrique et électronique...) en les ramenant en déchèterie où des entreprises spécialisées les collecteront.

Le réduis mes...

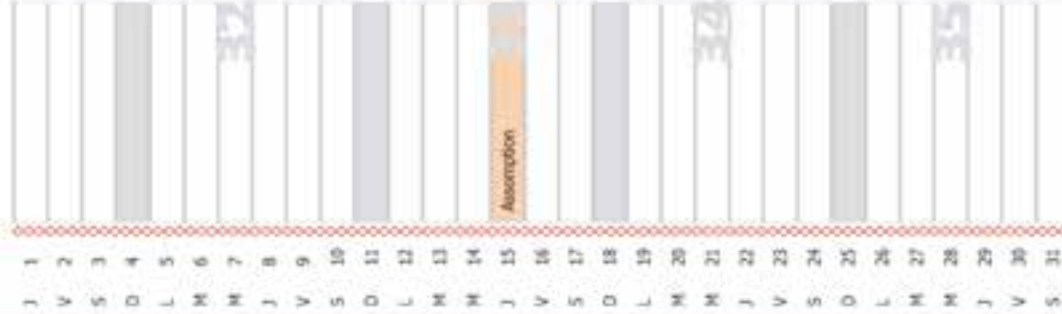
déchets

04 66 73 91 28

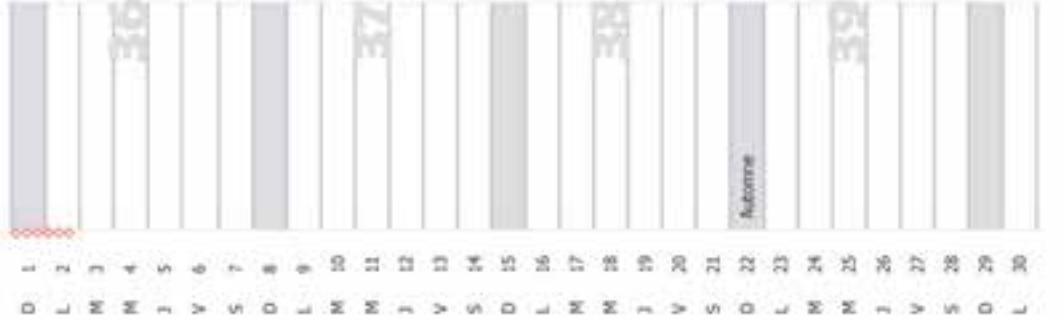
juillet



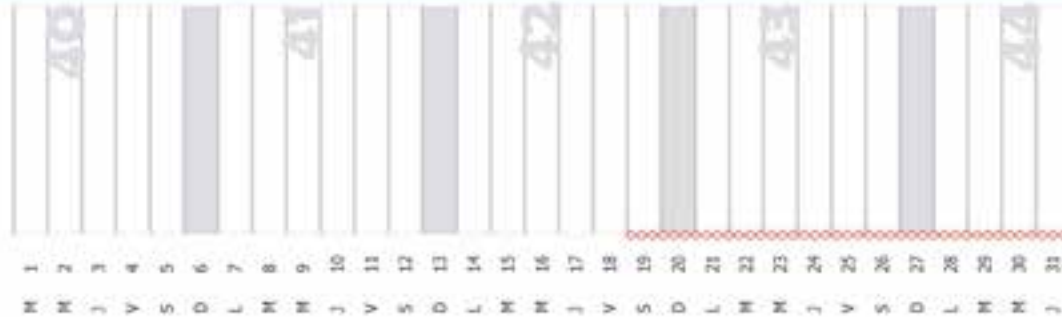
août



septembre



octobre



novembre



décembre



Professionnels

Aidez votre personnel à adopter les bons gestes «propreté» ...

En 2012 et dans le cadre de sa politique de communication en environnement mise en place pour diminuer les déchets à la source et favoriser les gestes de tri, la CCTC, en charge de la gestion des déchets sur le territoire, a multiplié les interventions à destination des différents publics du territoire. En effet, outre les actions menées auprès des scolaires depuis 2000, **le service Environnement intervient également auprès des professionnels souhaitant mettre en place le tri sélectif dans le cadre de leur activité.**

Durant l'année, la CCTC est intervenue auprès des personnels de la maison de retraite Saint Vincent de Paul, des centres aérés du Grau du Roi et d'Aigues-Mortes, des Aigues Marines PEP du Gard, de la société Cap'Med ou encore de la Brigade de Gendarmerie du Grau du Roi. Lors de ces réunions, les différents moyens de réduction des déchets à la source sont présentés et notamment les actions de tri sélectif mis en place sur le territoire. Un point est également fait sur les autres services mis à disposition comme les services de déchèteries, Points Propres, Points d'Apport Volontaire mais aussi Points Eco- Textiles. Enfin, concernant les collectes, le règlement général de collecte des ordures ménagères est rap-

pelé (heures de sortie des conteneurs) ainsi que le règlement général de collecte des encombrants. Les usagers ayant l'obligation d'appeler le numéro vert 0800 045 227 pour prendre rendez-vous avec le prestataire avant de sortir leurs déchets encombrants.

Le service environnement reste à la disposition de tout établissement désireux d'entreprendre une démarche de réduction des déchets dans le cadre professionnel.

Infos et RDV > 04 66 73 91 28



Anne Sophie Tredet, directrice, Yann Chaouche, responsable Ecologie (Cap'Med), Valérie Tomio, animatrice et Annie Brachet, Vice-Présidente déléguée à l'environnement et au développement durable (CCTC)

Ports maritimes de plaisance

Réaménagements en cours

La CCTC poursuit ses efforts en matière de réaménagement de ses installations portuaires. Ce réaménagement, commencé fin 2012 devrait s'achever au printemps 2013. A Aigues-Mortes, un ponton de 72 mètres avec passerelle a été installé le long de la berge du Parking «Rive de France», ce qui a permis aux plaisanciers déjà présents de bénéficier de nouveaux équipements ainsi qu'à une péniche de 18 mètres de s'y installer. Au Grau du Roi, à hauteur du pont levant, c'est tout d'abord, sur la rive droite, un ponton de 10 mètres qui a été installé tandis qu'un ponton de 24 mètres a été installé (avec passerelle) sur la rive gauche. Ces différents travaux ont été réalisés par la société Etraves Travaux (Port-Camargue) au mois de novembre dernier.

En 2013 aura lieu la dernière phase du réaménagement avec l'installation d'un ponton de 12 mètres sur la rive gauche à hauteur du Bar Léon et le rallongement d'un ponton rive droite.

Le futur budget 2013 devrait prévoir quelques raccordements supplémentaires à l'eau et l'électricité, l'installation de portillons et le prolongement d'un nouveau ponton sur Aigues-Mortes.



Travaux effectués en novembre au Grau du Roi.

Assainissement

Chemisage des réseaux

Lorsqu'un réseau d'assainissement (évacuation des eaux usées) doit être refait, le service Hydraulique fait vérifier le degré de détérioration des canalisations. Suivant les résultats, il peut ne pas y avoir besoin d'ouverture de tranchée, de pelles mécaniques, ni de démolition de chaussée. Les sociétés prestataires (la CCTC a attribué le marché aux sociétés BARRIQUAND et EHTP pour la réalisation des travaux) nettoient la canalisation et passent un robot à l'intérieur qui prépare la mise en place d'une gaine. Celle-ci est ensuite insérée, gonflée, puis chauffée à l'intérieur de l'ancien tuyau; elle se rigidifie et remplace le tuyau détérioré.

Cette méthode s'appelle le «chemisage».

Les avantages sont nombreux, avec notamment un délai d'intervention rapide, une mise en œuvre sans terrassement, un faible encombrement de la voirie ...



La CCTC a utilisé cette méthode à plusieurs reprises sur

Le Grau-du-Roi :

- Une partie de la route de l'Espi- guette, 920 mètres linéaires (ml) et 20 regards réhabilités;
- La Rue Charles Bourseuil, 330 ml et 8 regards.

Saint Laurent d'Aigouze :

- Boulevard Salvador Allende , 335 ml et 10 regards;
- Boulevard Alexandre Neel, 295 ml et 7 regards;
- Boulevard Gambetta, 335 ml et 10 regards;
- Rue Carnot, 400 ml et 11 regards.

Aigues Mortes :

- Chemin de la Pataquière, 640 ml et 18 regards, pour la partie non touchée lors de l'aménagement de la voirie;
- Boulevard Diderot, 440 ml et 11 regards.

Lampes utilisées pour la polymérisation de la gaine



Gaine en attente d'insertion



Eau potable

Alimentation du Chemin de la Dime à Aigues-Mortes

La CCTC vient de sécuriser l'approvisionnement en eau potable de la zone d'activité Terre de Camargue et de ses environs. Après avoir mis en place une conduite sur le Chemin de la Dime, une nouvelle conduite a été raccordée sur l'alimentation générale de la CCTC. Il s'agit là d'une des plus grosses conduites en service d'un diamètre de 400 mm.

Pour pouvoir faire ce raccordement, l'alimentation en eau potable par l'usine de potabilisation de Le Grau-du-Roi a été renforcée et toutes les mesures avaient été prises pour générer le moins de gêne possible aux abonnés. En effet, cette intervention n'a nécessité qu'une coupure d'eau de 3 heures et 20 minutes sur le secteur du giratoire de la route département n°979 (dite Route de Nîmes) : 1 heures 20 minutes pour la mise hors pression et la vidange de la canalisation et 2 heures pour les découpes, la mise en œuvre des pièces de fontainerie et la remise en eau de la canalisation. Un véritable record pour les techniciens! Cette opération a été réalisée par l'entreprise SADE sous la maîtrise d'œuvre du service Hydraulique de la CCTC.



Raccordement sur la canalisation en fonte de diamètre 400mm au niveau de l'hôtel des 4 vents.

DELIBERATIONS

du Conseil Communautaire

Définition : une délibération est un acte administratif (acte juridique fait dans le cadre de l'administration et dans un but d'intérêt général) à caractère exécutoire de plein droit dès qu'il a été procédé à sa publication ou à sa notification aux personnes concernées et à leur transmission au représentant de l'Etat (contrôle de légalité en Préfecture).

Délibérations du 25 juin

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La PAC (Participation pour l'Assainissement Collectif) remplace la PRE (Participation pour Raccordement à l'Egout)

Pour : 34 / Contre : 0
Abstentions : 0

REDEVANCE SPECIALE

Révision d'un paramètre de la formule de calcul de la redevance spéciale des professionnels occupant le domaine public

Pour : 34 / Contre : 0
Abstentions : 0

ZONE D'ACTIVITES NAUTIQUES

Demande de subventions pour une étude de faisabilité technico-économique d'une zone d'activités nautiques

Pour : 34 / Contre : 0
Abstentions : 0

EQUIPEMENTS SPORTIFS

Désaffectation de la Salle Jeanne Demessieux et restitution à la commune d'Aigues-Mortes.

Pour : 34 / Contre : 0
Abstentions : 0

Délibérations du 24 septembre

RESEAUX

Acquisition d'un terrain pour implantation d'ouvrages dans le cadre du transfert des effluents de la commune de Saint Laurent d'Aigouze.

Pour : 32 / Contre : 0
Abstentions : 0

SPORTS DE PAGAIE

Adoption du projet d'activités sportives et éducatives menées par les associations de kayak et d'aviron sur la base nautique intercommunale du Vidourle.

Pour : 33 / Contre : 0
Abstentions : 0

Délibération du 30 octobre

PORTS

Adoption d'une nouvelle procédure de réservation de poste d'amarrage durant la période d'hivernage.

Pour : 28 / Contre : 0
Abstentions : 0

Délibérations du 12 novembre

DECHETERIES

Demande de subventions pour la réhabilitation des déchèteries de Le Grau-du-Roi et de Saint Laurent d'Aigouze.

Pour : 32 / Contre : 0
Abstentions : 0

DECHETS VERTS

Convention pour l'élimination des déchets verts de la commune de Le Grau-du-Roi par la plate forme de compostage de l'Espiguette.

Pour : 33 / Contre : 0
Abstentions : 0

Rappel :

Le Conseil Communautaire de la CCTC est composé de 37 délégués (7 pour Saint Laurent d'Aigouze ; 14 pour Aigues-Mortes et 16 pour Le Grau du Roi).

Délibérations du 26 novembre

PACTE FINANCIER

Adoption d'une mission d'assistance à l'élaboration et au pilotage d'un pacte financier entre la Communauté de Communes et ses communes membres (société FININDEV)

*Pour : 30 / Contre : 0
Abstentions : 0*

FONDS EUROPEEN

Demande d'aide financière au titre du FEDER (Fonds européen de développement régional) dans le cadre du projet de sentier de découverte des paysages.

*Pour : 30 / Contre : 0
Abstentions : 0*

CULTURE

Demande d'aide financière pour 2013 auprès du Conseil Général du Gard.

*Pour : 30 / Contre : 0
Abstentions : 0*

Mouvement au sein de la CCTC



Corinne DE ZAN, DGS de juillet 2008 à décembre 2012



Renaud LAFUENTE, nouveau DGS depuis le 20 décembre

Corinne De Zan, nommée Directrice Générale des Services de la Communauté de Communes en juillet 2008 aborde une nouvelle étape professionnelle en rejoignant la Nouvelle-Calédonie pour prendre un poste de Directeur de l'Environnement et du Cadre de Vie à la Ville de Nouméa. Son successeur, Renaud LAFUENTE, ancien Directeur Général Adjoint des Services à la Ville de Le Grau-du-Roi, prend donc le relais pour poursuivre la modernisation de la CCTC.

Engagée au côté du conseil communautaire et de son Président, Corinne DE ZAN laissera le souvenir d'une dirigeante qui a beaucoup contribué au développement de ce territoire. Renaud LAFUENTE, administrateur reconnu et possédant une excellente connaissance du territoire est entré en fonction depuis le 20 décembre.

Nous leur souhaitons à tous les deux pleine réussite dans leurs nouvelles fonctions.

Pour en savoir plus sur les services que propose la Communauté de Communes aux administrés aigues-mortais, graulens et saint-laurentais, rendez-vous sur :

www.terredecamargue.fr



Sécurité

Formation du personnel ...

Depuis 2011, la Communauté de Communes organise des sessions de formation à la Sécurité à l'attention de son personnel. A ce jour, 30 agents au total ont suivi la formation «Sensibilisation Incendie»; l'objectif étant d'informer et d'instruire l'ensemble du personnel sur la conduite à tenir en cas de sinistre. En novembre dernier, 8 agents du service Restauration Scolaire, un agent de la cuisine centrale ainsi qu'un agent du Centre Aqua-Camargue ont été formés à la conduite à tenir en cas d'incendie. La formation leur a permis de connaître les modalités d'évacuation en cas de sinistre et de maîtriser la manipulation d'un extincteur. Cet apprentissage a pour but d'assurer la sécurité contre les risques d'incendie des enfants accueillis dans les établissements intercommunaux.

D'autres formations de ce type sont prévues pour qu'à terme tout le personnel acquière les bons réflexes et un comportement adéquat en cas d'incendie.



Des agents de la Communauté de Communes lors d'une session de formation

Poteaux incendie

Comme chaque année, le service hydraulique de la CCT, en collaboration avec le SDIS Terre de Camargue et la SDEI a effectué la vérification des poteaux incendie sur le territoire communautaire. Ce diagnostic consiste à éprouver les ouvrages en matière de pression et de débit conformément à la législation. Cette tournée annuelle représente un mois de travail. Ainsi 400 poteaux incendie ont été éprouvés courant novembre sur le territoire communautaire.

Salle Camargue Agenda

Salle Camargue - Foot

24 janvier 2013

Tournoi en salle de Foot à la destiné aux enfants licenciés catégorie U8-U9 ou U10-U11.

> Association Foot Terre de Camargue:
04 66 53 94 47

Dojo de la Salle Camargue - Judo

9 et 10 février

Tournoi de judo de 500 enfants de 4 à 11 ans issus de 18 clubs locaux

> Judo Club Aigues Mortais
06 29 67 98 81

Collecte des OM
Tri sélectif
Centre d'enfouissement technique
Propreté urbaine
Déchets industriels
Nettoyage industriel

PRÉSERVONS L'ESSENTIEL

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS :

S.M.N.
Zone Technique
34280 LA GRANDE MOTTE
Tél: 04.67.56.45.64
Fax: 04.67.56.45.69



Réseau des bibliothèques

Une nouvelle bibliothèque pour le secteur de Saint Laurent d'Aigouze

Dès la rentrée scolaire, les habitants de Saint Laurent d'Aigouze ont pu découvrir la nouvelle bibliothèque intercommunale située sur la commune au 120, rue Folco de Baroncelli (ancienne école). Cette dernière a été inaugurée par Léopold Rosso, en présence du Maire de Saint-Laurent d'Aigouze, des élus communautaires et municipaux, du Directeur de la Direction du Livre et de la Lecture (CG30) et des Maires d'Aigues-Mortes et de Le Grau-du-Roi. Cet équipement s'appuie sur le Réseau des bibliothèques constitué par les 3 bibliothèques du territoire (Aigues-Mortes, Le Grau-du-Roi et Saint Laurent).

1er bilan pour la bibliothèque du secteur de Saint Laurent d'Aigouze



Tous les élèves de l'école primaire Chloé Dusfourd de Saint Laurent ont été invités à découvrir les nouveaux locaux de la bibliothèque de secteur. 4 classes ont déjà pu être accueillies le 17 décembre dernier et les 4 classes restantes seront accueillies à la rentrée.

Les 2 bibliothécaires référentes jeune public (Audrey Loubatières et Mireille Granon) les reçoivent pour une découverte des lieux, leur exposent les principaux outils de recherche qu'ils ont à disposition (repères, classements, recherche de document en ligne) et terminent cette entrevue par la lecture d'une histoire. Les enfants repartent ensuite avec une sélection de livres pour le travail en classe.

« Depuis sa ré-ouverture le 25 septembre, le site a enregistré une forte hausse de la fréquentation. Cela s'est traduit par une progression de 17% en terme de prêts et de 13% en terme d'emprunteurs. Ces très jolis résultats sont à la fois le fruit de la réorganisation du service et de l'attractivité de ce nouveau lieux de vie pour le territoire » a déclaré Léopold Rosso, Président de la Communauté de Communes et Délégué à la Culture et à l'Education.

Am Stram Gram : Agenda

Samedi 23 février - Médiathèque (réservation conseillée au 04 66 53 68 16) - AIGUES-MORTES

Contes

par la Compagnie Gille Crespin.

à 11h

A partir de 3 ans. Entrée libre.

à 17h30

A partir de 6 ans. Entrée libre.

Jeudi 14 mars - Salle des Argonautes - Boucanet - LE GRAU DU ROI

Théâtre

par la Compagnie Attore Actor Acteur.

à 19h

Tout public à partir de 12 ans. Entrée libre.

Jeudi 21 mars - Salle des Argonautes - Boucanet - LE GRAU DU ROI

Poésie et musique

par Jean-Hugues Heim et Jeannine Bielher.

à 19h

Tout public à partir de 12 ans. Entrée libre.

Samedi 30 mars - Salle Vincent Scotto - SAINT LAURENT D'AIGOUZE

Marionnettes

par la Compagnie Arthéma.

à 17h

Tout public à partir de 3 ans. Entrée libre.

Samedi 6 avril - Aigues-Mortes en fleurs - AIGUES-MORTES

Musique

par la Compagnie du Bastringue.

durant l'après-midi

de 18 mois à 6 ans. Entrée libre.

Programme susceptible de modification - Renseignements au 04 66 73 13 58

SPORTS D'EAU

Bilan 2012 «classes de voile»

■ Dans le cadre de sa politique visant à favoriser la pratique des sports d'eau par les écoliers du territoire, la Communauté de Communes a financé 72 séances de voile en 2012. Le prestataire choisi pour dispenser les cours est l'UCPA et le transporteur est la société «Courriers du Midi».

■ 40 séances ont eu lieu du 15 mai au 22 juin et 32 séances ont eu lieu du 17 septembre au 19 octobre 2012.

■ Les cours sont organisés de façon à recevoir une classe par jour qui reçoit deux leçons de 2h30 chacune par jour : une le matin et une autre l'après-midi. Au total, ce sont 3 moniteurs, embarqués chacun sur un bateau de sécurité autonome et possédant un moyen de liaison avec la base qui encadrent les enfants regroupés sur 12 embarcations (catamarans).



BASE NAUTIQUE

Inauguration

En octobre dernier, Léopold Rosso, Président de la CCTC et Conseiller Général du Canton d'Aigues-Mortes, le Conseil Communautaire, le maire et le conseil municipal de Le Grau-du-Roi ainsi que le représentant de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale ont inauguré, en présence du maire de Saint Laurent d'Aigouze et de représentants d'associations le dernier équipement sportif structurant de la Communauté de Communes : la Base Nautique intercommunale du Vidourle.



Le Président de la CCTC, les élus communautaires, le Maire de Le Grau-du-Roi, les élus municipaux ainsi que le Maire de Saint Laurent d'Aigouze et le représentant de la DDCS

De nouvelles activités scolaires sous forme de «classes de rame et pagaie»

Sous l'impulsion de la CCTC, les clubs d'aviron et de canoë-kayak ont élaboré un projet supplémentaire d'activités destinés aux élèves de CM1 et CM2 du territoire. Entre découverte de l'aviron et du kayak et évolution en milieu naturel, les enfants sont amenés à pratiquer les activités individuellement et en groupe, ce qui leur permet de développer des comportements d'entraide et de cohésion. Des moniteurs diplômés d'Etat prennent en charge les groupes à hauteur d'un moniteur par groupe de 16 sur plan d'eau calme et délimité. A partir de la base nautique intercommunale, deux classes ont débuté l'activité dès septembre 2012, chacune effectuant 5 séances alternées de kayak et aviron. L'enseignement s'est déroulé sur le plan d'eau du Vidourle. Comme pour les autres activités soutenues par la CCTC, cette dernière finance également le transport scolaire. L'activité sera pérennisée en 2013.

